

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023

EN CLASSE DE SECONDE

Vous souhaitez vous inscrire au lycée Colbert pour poursuivre vos études. Quelle que soit la classe que vous intégrerez, quelques documents sont indispensables.

1- Documents à compléter :

- a. La fiche de renseignements
- b. La fiche intendance
- c. La fiche d'urgence (destinée à l'infirmerie)
- d. Attestation de lecture du règlement intérieur

2- Documents à fournir :

- a. Photocopie du livret de famille (les pages « parents » et les pages « enfants »)
- b. Photocopie du justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés (copie de la décision judiciaire)
- c. Exeat (certificat de fin de scolarité) à demander à l'établissement d'origine, il pourra être déposé au Lycée ultérieurement si le collège ne peut pas vous le remettre avant le 2 Juillet
- d. **1 RIB dans tous les cas** (même pour les élèves externes)
- e. Si choix des repas à la prestation (au ticket) : **Chèque de 36€** pour les 10 premiers déjeuners à l'ordre de LPO Colbert – Lorient
- f. Si l'élève est boursier : joindre la **notification de bourse 2022-2023**
- g. **Copies du carnet de santé pages des vaccins** pour compléter la Fiche d'urgence
- h. **Contribution solidaire à la maison des lycéens : chèque de 8€ à l'ordre de la maison des lycéens du Lycée Colbert**

3- Les inscriptions :

Le Lycée Colbert vous accueille pour rendre votre dossier d'inscription dans le hall du bâtiment administratif (Bâtiment K) :

Vendredi 1^{er} Juillet de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30

Samedi 2 Juillet de 9h à 12h30

Lundi 4 Juillet de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Pour toutes précisions complémentaires contactez-nous par mail : ce.0560026z@ac-rennes.fr

ELEVE :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M ou F

Département de Naissance : Ville de Naissance :

Nationalité : Pays :

INE :

Etablissement d'origine (nom et ville) : Classe d'origine :

PARENTS :

	Responsable Légal	Responsable Légal
NOM		
Prénom		
Lien de parenté (voir au dos)		
Adresse (préciser Pays si étranger) Code Postal Commune		
N° Tél. Domicile		
N° Tél. Travail		
N° Tél. Portable (obligatoire)		
Mail (écrire lisiblement obligatoire)		
Profession Code Profession (voir au dos)		
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élève ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
Téléphone élève Mail élève (écrire lisiblement)		
Autre personne à contacter	Nom prénom : N° Tél. :	Lien de parenté avec l'élève (voir au dos) :

Entourer la situation des parents : Mariés – Divorcés – Union libre – Veuf(ve) – Séparés

**En cas de séparation des parents
ou d'adresse propre à l'élève**

indiquer le domicile de l'élève :

CHOIX DU RÉGIME :

Il est impératif d'effectuer un premier choix de régime à la constitution de ce dossier. A la rentrée, selon les emplois du temps, il sera possible de demander par écrit une modification.

Un seul choix possible :

- INTERNE Demi-pensionnaire 5 jours TICKET
 EXTERNE Demi-pensionnaire 4 jours

SCOLARITÉ DEMANDÉE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 : 2^{nde} Générale et Technologique

Enseignements de langues obligatoires : LVA + LVB différentes

LVA : Anglais Allemand

LVB : Anglais Allemand Espagnol
 Italien Chinois

Section Binationale BACHIBAC : LV1 Espagnol et LV2 Anglais

Uniquement pour les élèves ayant été retenus en Mai suite aux sélections. Non cumulable avec les enseignements optionnels ou les enseignements de langues facultatifs.

Enseignements de langues facultatifs : (choix non obligatoire)

Un seul choix possible

EURO Espagnol *
(HISTOIRE GEOGRAPHIE)
ou EURO Anglais *
(SCIENCES PHYSIQUES)

Uniquement pour les élèves motivés avec un bon niveau dans la langue demandée. Joindre une candidature composée des copies des trois bulletins de notes de 3^{ème} et d'une lettre de motivation rédigée dans la langue demandée.

Enseignements optionnels facultatifs : deux maximum (choix non obligatoire)

Un seul enseignement général maximum parmi :

- EPS * (Recrutement sur dossier: lettre de motivation, copie des 3 bulletins de notes de 3^{ème} et copie des Licences UNSS et/ou Club. Entourer choix : Athlétisme, Badminton, Handball)
 Arts : Danse
 Italien LV3

Un seul enseignement technologique maximum parmi :

- Sciences et Laboratoire Sciences de l'Ingénieur Santé et Social

- Robotics 2.0* Uniquement pour les élèves motivés. Joindre une candidature composée des copies des trois bulletins de notes de 3^{ème} et d'une lettre de motivation rédigée en anglais. Non cumulable avec l'EURO Anglais – l'EURO Espagnol – tout autre enseignement optionnel.
Si votre candidature Robotics 2.0 n'était pas retenue, cochez cette case pour vous inscrire à l'option Sciences de l'Ingénieur

(*) : Nombre de places limité

Date :

Signatures de l'élève et du (des) responsable(s) légal(aux) :

LIEN DE PARENTÉ :

Mère	Elève lui-même
Père	Aide sociale à l'enfance
Ascendant	Educateur
Fratrie	Assistant familial
Autre membre de la famille	Autre lien
Tuteur	

CODIFICATIONS DES PROFESSIONS

AGRICULTEURS

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la Fonction Publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

- 52 Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles

RETRAITES

- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens employés
- 78 Anciens ouvriers

AUTRES INACTIFS

- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, étudiants
- 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

INTERNAT - SELF

Tarifs à partir du 1^{er} septembre 2022

Ces tarifs sont fixés par la Région Bretagne et sont applicables dès la rentrée de septembre 2022)

Tarif journalier restauration (lycéen-ne-s, étudiant-e-s et apprenti-e-s)

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF REPAS AU FORFAIT *	TARIF À LA PRESTATION **
1	≤ 700	2,70 €	3 €
2	≤ 900	3 €	3,30 €
3	≤ 1100	3,30 €	3,60 €
4	≤ 1500	3,70 €	4 €
5	≤ 1700	4 €	4,30 €
6	> 1700	4,30 €	4,60 €

* La formule au forfait concerne les élèves qui s'inscrivent au forfait 4 ou 5 jours.

**La formule à la prestation concerne les élèves qui paient leurs repas lors de leur passage effectif au self.

Tarif journalier hébergement (Internat)

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	LYCEENS ET APPRENTIS
1	≤ 700	8,10 €
2	≤ 900	9 €
3	≤ 1100	9,90 €
4	≤ 1500	11,10 €
5	≤ 1700	12 €
6	> 1700	12,90 €

Tarif journalier : (2 repas + 1 nuitée avec petit déjeuner)

Pour accéder à ces nouveaux tarifs, il est indispensable de s'inscrire en ligne sur le site : bretagne.bzh/dansmonlycée

Sans inscription de votre part, le tarif maximum vous sera appliqué (4,60 € par repas et 12,90 € par nuitée)

Le choix du forfait permet un tarif réduit, mais il vous engage pour l'année scolaire (de septembre à juillet). Vous avez jusqu'au 24 septembre 2022 pour choisir, au 25 septembre 2022 il devient définitif.

6 modes de règlements possibles : espèces, carte bleue, chèque (à l'ordre de : LPO Colbert-Lorient), virement bancaire, prélèvement automatique et télépaiement (paiement par internet - <https://educonnect.education.gouv.fr>)

N'ayant pas connaissance à la date des inscriptions des quotients familiaux qui déterminent les tarifs, une simulation prévisionnelle ne peut être établie pour les prélèvements automatiques.

DOSSIER INTENDANCE – DOCUMENTS À JOINDRE

Cette fiche est à compléter par tous les élèves

La fiche complétée et signée

RIB

Si choix des repas à la prestation

Chèque de 36 € pour les 10 premiers déjeuners à l'ordre de LPO Colbert – Lorient (Pas de prélèvement automatique, ni de télépaiement).

Tarif à la prestation : tarif de 3,60 € (tarif médian fixé par la région). Ce tarif est utilisé à titre transitoire car au moment de l'inscription, nous ne connaissons pas les tarifs applicables à chaque famille. Ces tarifs seront connus et applicables au plus tard le 25 septembre 2022.

RAPPEL DU REGLEMENT DU SERVICE ANNEXE D'HEBERGEMENT (EN COURS DE MODIFICATION)

Une carte d'accès est donnée à chaque élève en début d'année scolaire pour la durée de sa scolarité. En cas de perte, vol, destruction, dégradation, le remplacement de la carte sera à la charge de l'élève, elle sera facturée au prix coûtant de la carte (tarif voté en CA).

Le coût de l'hébergement est soit :

- forfaitaire : internat, demi-pension 4 ou 5 jours - Le forfait est payable d'avance en cours de période ; le paiement doit s'effectuer dès réception de la facture et au plus tard dans un délai de 15 jours à réception de celle-ci
- soit à la prestation, uniquement pour les repas du midi – L'élève doit obligatoirement recharger sa carte avant tout passage au self.

Dans tous les cas, il s'agit d'un engagement de la famille ou de l'élève majeur, sur une année scolaire.

Le calcul du nombre de jours pour le forfait est effectué tous les ans en fonction du calendrier scolaire et voté en Conseil d'Administration.

Les dégradations constatées seront facturées au prix coûtant, avec un minimum de 8€, aux responsables légaux des élèves auteurs des faits.

DOSSIER INTENDANCE – ANNEE SCOLAIRE 2022-23

Nom : _____ **Prénom :** _____

Classe : _____

Pour l'année scolaire 2022-2023 – Entourez le choix

INTERNE	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	TICKETS	EXTERNE
---------	--------------------	--------------------	---------	---------

Les élèves pourront modifier leur régime, sur demande écrite, en fonction de leur emploi du temps jusqu'au **24 septembre 2022** dernier délai. Un mail de rappel sera envoyé en début d'année scolaire.

Boursier OUI NON En cours Si oui joindre notification
Prélèvement OUI NON

Si vous souhaitez être au prélèvement automatique, complétez le document au verso et joindre un RIB. **En cas de réinscription le prélèvement est reconduit automatiquement.**

RESPONSABLE FINANCIER (si l'élève est boursier, ce doit être le parent bénéficiaire de la bourse)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse :

☎ domicile :

📞 portable :

@mail :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB (pour le remboursement de trop perçu éventuel)

Date :

Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Le mandat de prélèvement est valable pour toute la scolarité de votre enfant dans l'établissement.

Type de contrat : **Prélèvement mensuel des frais d'hébergement et de demi-pension**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LPO COLBERT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LPO COLBERT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 39 ESD 003091

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LPO COLBERT
Adresse : 117 bd Léon Blum
BP 2135

Code postal : 56321
Ville : LORIENT Cedex
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE
IBAN

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE
BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement récurrent /répétitif

Signé à :
Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteurs :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LPO COLBERT. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LPO COLBERT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

FICHE d'URGENCE remplie par les parents

Nom : Prénom :
Classe : Date de naissance :
Etablissement d'origine :

Numéro d'immatriculation SS de l'élève :
Classe fréquentée l'année précédente :

Nom des parents ou du responsable légal :
Adresse :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

- 1 - N° de téléphone du domicile : N° de portable.....
- 2 - N° du travail du père : Poste :
- 3 - N° du travail de la mère : Poste :
- 4 - Nom et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Etre à jour des vaccinations obligatoires lors de l'inscription,
joindre la photocopie du carnet de santé ou du carnet de
vaccination (seulement pour les nouveaux élèves ou en cas de nouvelle injection)

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Sur appel de l'infirmierie les parents sont tenus de venir chercher leur enfant.

En cas d'impossibilité de joindre un responsable de l'enfant et sur les consignes des services d'aide médicale d'urgence (15), le transport par véhicule sanitaire pourra être à la charge de la famille.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre).....

Nom, adresse et n° de téléphone du Médecin traitant :

CONFIDENTIELLE

A retourner sous pli cacheté à l'infirmierie

Nom : Prénom :
Classe : Date de naissance :

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence,
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire (joindre copies aménagements DNB, PAI, PAP, PPS)

Il va de votre intérêt et de celui de votre enfant que ces informations soient parfaitement renseignées.

Antécédents médicaux (dates des maladies) :

Allergies éventuelles :

Traitement en cours (nom des médicaments) :

Antécédents chirurgicaux (dates) :

En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour, si nécessaire, établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance.

Tout renseignement confidentiel complémentaire pourra être transmis sous pli cacheté à l'infirmierie.





Secrétariat de
Scolarité

Téléphone
02 97 37 33 55

Télécopie
02 97 83 25 94

Mél.
Ce.0560026z
@ac-rennes.fr

117 Bd Léon-Blum
BP 2135
56321 Lorient
cedex

Le secrétariat de scolarité

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élève
du Lycée Colbert

Lorient, le 01/06/2022

Madame, Monsieur,

L'inscription au Lycée Colbert implique l'adhésion de la famille et de l'apprenant au règlement intérieur ainsi que l'engagement de le respecter. Il a valeur de contrat liant les différents partenaires de la communauté éducative. Ce règlement intérieur est à votre disposition sur notre site internet :

<https://www.lycee-colbert-orient.com> rubrique : « INFOS PRATIQUES »

Si besoin, un exemplaire papier est consultable au secrétariat du Lycée.

Après en avoir pris connaissance, vous devez compléter et signer le coupon ci-dessous.

Cordialement,

Le secrétariat de scolarité
L. LE BECHENNEC

✂-----
Coupon à rendre avec le dossier d'inscription

M. et/ou Mmeparent(s) de l'élève,

et l'élève lui-même (NOM et Prénom) :

en classe de :

Certifie(nt) avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée Colbert et s'engage(nt)
à le respecter.

Fait à....., le/...../2022

Signature du(des) parent(s) :

Signature de l'élève :